

Santé / ZIKA, le virus qui sème à nouveau la terreur en Afrique de l'ouest :

# Plus de 7 000 cas avérés détectés au Cap Vert



Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

## Nouvelle OPINION

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAG

N°471 du 08 Février 2016

Prix : 250F CFA

11ème anniversaire du rappel à Dieu du Président GNASSINGBE Eyadema :

### La commémoration a eu lieu à Kara comme à Paris



Feu Général Gnassingbé Eyadéma

P.6

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME :**

**Koffigoh s'insurge contre le recrutement de combattants islamistes en Afrique**

P.7

## Et enfin !

# Pascal Bodjona désormais libre



P.3

L'ancien ministre Pascal Akoussoulélou Bodjona

## Ça cafouille de trop :

**BOLLORÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL AU TOGO:**

**Après Cacaveli, Hanoukopé retenu pour la construction d'une Bluezone**

P.4

**POUR UNE ÉLIGIBILITÉ PROCHAINE DU TOGO AU PROGRAMME COMPACT :**

**La cellule MCA invite les médias à jouer leur partition**

P.5

### Le gouvernement Klassou et ses difformités

P.3



Le PM Komi Sélom Klassou

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT 8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT 8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR www.otr.tg



# Sommet de Lomé sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique

piraterie maritime, terrorisme, pêche illégale, migration, ...

15 octobre 2016, Lomé, Togo

[sometdelome.org](http://sometdelome.org)



UNION AFRICAINE  
MINISTRE TOGOLAIS DES AFFAIRES ETRANGERES & DE LA COOPERATION



*A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016*

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ETAT**



*FEDERER POUR BATIR*  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)



**Et enfin !**

# Pascal Bodjona désormais libre

Après presque 18 mois de détention, l'ancien ministre et proche collaborateur du Chef de l'Etat, Pascal Bodjona, accusé de complicité dans une affaire dite d'escroquerie internationale vient de recouvrer sa liberté ce samedi, 06 février 2016. Depuis le 1er septembre 2014 jusqu'au samedi dernier, les tracasseries judiciaires aussi bien que des interventions de toute part ont marqué ce qu'il convient d'appeler les péripéties d'un grand homme politique en difficulté. Plusieurs convocations de la justice togolaise, les multiples rebondissements de l'affaire suite aux requêtes de la défense et les allers-retours Lomé-Abuja pour répondre devant la cour de justice de la CEDEAO appartiennent désormais à l'histoire.

Cette triste affaire a mis en mal le climat politique au Togo du fait du caractère complexe et de la position des uns et des autres. Nul ne peut nier aujourd'hui tout ce que représente Pascal Bodjona sur le plan politique au Togo et la place



L'ancien ministre Pascal A. Bodjona (Photo archives)

qu'il a occupée particulièrement dans le sérail du pouvoir. Du coup, ses ennuis avec la justice togolaise ont provoqué inévitablement des divergences qui, en réalité n'arrangeaient personne, puisque Pascal en prison ne fait plaisir à aucun Togolais.

Comme c'est de coutume dans tout pays où règne la

liberté d'expression, l'arrestation de l'ancien Directeur de Cabinet du chef de l'Etat n'a pas laissé l'univers médiatique indifférent. Beaucoup d'analystes s'y sont invités dans le débat ; certains prêtant une coloration politique au dossier et d'autres soutenant la supposée culpabilité de l'accusé. Les hommes politiques très friands

des récupérations politiques dans ce genre de situation n'ont pas hésité à trouver dans ce dossier une guerre ouverte entre le Président Faure Gnassingbé et son plus proche collaborateur dit déchu. Et

parente à une énigme de sphinx où personne ne pouvait défendre un camp sans causer de tort à l'autre.

Aujourd'hui, après tous ces vacarmes et tractations, la justice a décidé de mettre enfin en liberté l'ancien ministre. Une décision salutaire qui ne peut que soulager tous les esprits épris de justice et de paix sociale. Il reviendra à la justice de trancher définitivement cette affaire qui n'a fait que trop duré à cause de l'absence des principaux cerveaux accusés dans le dossier.

Mais la question qui reste posée pour l'instant est de savoir si après sa sortie de prison, Pascal Bodjona va s'engager dans un combat politique, puisqu'il affirmait il y a quelques mois seulement, que nul ne peut l'empêcher de faire de la politique.

A sa sortie de la prison il y a trois jours, le fils de Kouméa



Pascal A. Bodjona

## Ça cafouille de trop : Le gouvernement Klassou et ses difformités

On a pourtant trainé pour le dénicher quand bien même il était tout près. A sa nomination certains togolais sont allés vite en besogne pour saluer le fait que le Président ait choisi d'assumer sa pleine victoire en prenant un cacique du pouvoir. Il se racontait d'ailleurs que l'actuel premier ministre était dans la lutte de se voir fait chef de gouvernement arguant qu'il aurait toute sa vie donné du sien pour le RPT hier et pour UNIR aujourd'hui.

En observant le fait qu'il y ait eu plusieurs semaines pour sa nomination et d'autres encore pour qu'il forme son gouvernement, on ne doute pas qu'en amont comme en aval on a dû hésiter quelque part. Mais autour du Président, il y a toujours de ces faiseurs de sort qui savent choisir les bonnes paroles, les bons et doux mots pour faire passer ceux qui font à eux leur affaire et non celle de la nation, donc du peuple.

Sinon un premier ministre, ce n'est pas forcément un background lourd, mais c'est beaucoup plus une ouverture vers le reste du monde et surtout un carnet d'adresses bien riche et garni. Klassou pour sa part ne remplit pas ce dernier critère mais s'illus-



Komi Sélom Klassou, Premier ministre

tre en bon activiste d'une formation politique. Il ne sait pas assumer les responsabilités qui sont les siennes.

C'est fort de tout cela qu'il ne peut lire une seule phrase sans dire sous l'instruction du chef de l'Etat. Faure Gnassingbé veut un Togo autrement qui a besoin de femmes et d'hommes dynamiques. Klassou ne sait pas que ce ne sont pas de longs discours destinés à faire des éloges au Président qui sont la mission fondamentale du Premier Ministre qu'il est. Comme on fait son lit on s'y couche. Le Premier ministre inactif, il n'y a

pas de doute que bon nombre de ministre le copient.

Exception faite à quelques départements où les ministres savent entreprendre et faire bouger les choses dans la droite ligne de la vision du Chef de l'Etat, une bonne partie se complaît à se mirer dans un immobilisme criard.

L'heure n'est en réalité pas à la récréation, il faut que le premier ministre joue la partition qui est la sienne pour que la république soit au rythme que lui veut le Président qui lui ne se donne aucun répit.

La Rédaction

cette conception s'est très vite répandue dans l'opinion publique.

Par peur de léser l'une des parties préconçues par les préjugés, certains se sont tout simplement décidés de rester très prudents dans leurs prises de position s'ils ne choisissent pas le silence. Le dossier Bodjona, au demeurant, s'ap-

disait également sur le même sujet que c'est à Dieu de décider de l'avenir. Trop tôt donc de dire ce que nous réserve le " grand animal politique " Pascal Bodjona après sa libération surtout qu'on sait qu'en politique les grandes surprises ne manquent pas.

Tchagnao

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER  
**N° VERT 8280**  
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE  
**N° VERT 8201**  
Renseignements

**OTR**  
GRANDE ÉCOLOGIE DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



**Bolloré dans le développement économique et social au Togo:**

# Après Cacaveli, Hanoukopé retenu pour la construction d'une Bluezone

Le gouvernement togolais dans le but de lutter contre le chômage est en train de mettre un accent particulier sur l'emploi des jeunes. Ainsi, la promotion d'un développement harmonieux, inclusif, durable et la réduction des inégalités au sein de notre pays demeurent sa priorité. La baisse de près de quatre points enregistrés sur l'incidence de pauvreté de 2011 à 2016, telle que révélée par la récente enquête QUIBB 2015 (58,7 à 55,1) est la résultante des efforts diversifiés et déployés ces dernières années pour améliorer les conditions et le cadre de vie des populations.

C'est dans cette optique qu'une Bluezone a été construite dans le quartier Cacaveli par le groupe Bolloré et inaugurée le 26 avril 2014. L'objectif ultime est de promouvoir le développement économique et social et permettre aux populations d'avoir accès à une plateforme de services incluant les technologies de l'information.

Suite aux succès enregistrés par la Bluezone qui est un site autonome en énergie, le gouvernement Togolais compte étendre l'initiative à d'autres localités. C'est ainsi qu'une étude a été envisagée dans le quartier de Hanoukopé qui est l'un des sites identifiés pour accueillir une autre Bluezone en raison des défis et des opportunités qu'il présente.

Une réalisation qui entre dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) et qui est en ligne avec la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi du gouvernement (SCAPE). Notons que Sur le plan démographique, le quartier regorge des jeunes qui représentent plus de la moitié (55%) de sa population estimée à trois mille quatre cent soixante dix neuf (3479) habitants en 2010 selon le quatrième Recensement Général de la Population et d'Habitat (RGPH4).

Situé en plein centre urbain, Hanoukopé est un quartier caractérisé par une activité commerciale intense. Sa situation géographique et

son marché représentent un atout économique important qui mérite d'être pleinement exploité par sa population et particulièrement par les jeunes. L'existence d'espaces libres dans ce quartier stratégique et la proximité de la lagune conjuguées au potentiel humain des jeunes et des populations à la base, représentent autant d'avantages à exploiter pour initier et développer des activités à la fois économiques et écologiques tel que le maraichage urbain agro-écologique.

De manière spécifique, ce projet constitue une réponse concrète et pragmatique aux défis majeurs de Hanoukopé que sont l'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse, la promotion d'un cadre de vie sain, la promotion de l'employabilité et de l'emploi des jeunes, l'amélioration des capacités de génération de revenus des populations et la promotion de la sécurité. Un projet ambitieux qui permettra de canaliser les jeunes vers leur épanouissement intégral pour l'essor économique du quartier et de la ville de Lomé. Un objectif qui s'impose comme une nécessité dans ce quartier devenu un repère pour les activités illicites.

Cette situation est bien illustrée par la multiplication des agressions le long de la voie ferrée dans le quartier, des agressions qui représentent un risque important pour les populations et pour la conduite des activités économiques dans la zone. Un autre défi auquel est



Bluezone Cacaveli, une référence

confronté ce quartier est l'insalubrité résultant de l'encombrement des canalisations d'assainissement par des déchets et qui accroissent l'ampleur et l'impact des inondations en périodes de pluie.

Dans le souci de rester fidèle à la politique de développement du Chef de l'Etat, les ministères en charge de la jeunesse et de la sécurité ont approché le groupe Bolloré pour la mise en place d'une autre Bluezone à Hanoukopé, à l'instar de celle de Cacaveli. Différents objectifs qui ont milité pour le choix de ce quartier vont permettre entre-autre de :

- faciliter aux jeunes et aux populations à la base l'accès à un cadre de vie, d'échanges et de production fonctionnelle, doté d'énergie, d'eau potable, de technologie de l'information et de la communication ;

- accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle grâce à la construction, l'équipement et l'opérationnalisation d'un centre de formation centré autour des métiers de couture, menuiserie, coiffure, maçonnerie, cordonnerie ;

- créer une classe agropastorale pour former des jeunes déscolarisés et désœuvrés en techniques innovantes d'agriculture urbaine et périurbaines durables afin de soutenir l'entrepreneuriat agricole ;

- établir un centre d'accompagnement des jeunes qui constituera un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où les jeunes pourront

aborder les questions qui les préoccupent en matière d'éducation, d'orientation scolaire et professionnelle, de vie familiale et sociale, de santé;

- doter le quartier d'infrastructures socio collectives de base afin de donner la possibilité aux jeunes et aux populations de développer leurs talents et d'initier des activités porteuses et innovantes sur les plans économique, social et environnemental.

La présente initiative offre l'opportunité de poursuivre l'expérience pilote et innovante de développement durable du quartier par une mobilisation des jeunes principalement et des autres acteurs à la base, en vue de la dynamisation de l'économie urbaine, de l'amélioration des conditions et du cadre de vie et de la réduction des risques et des causes de délinquance.

Plusieurs départements ministériels tels que ceux chargés du développement à la base et de l'emploi des jeunes, de la sécurité, de l'administration territoriale, de l'urbanisme, de la culture, de l'énergie, de l'agriculture, de la formation professionnelle et de l'économie numérique sont impliqués dans la réalisation de ce projet.

Signalons que le succès de ce projet repose sur son appropriation par la communauté à travers l'implication et la facilitation du comité de développement qui est associé à toutes les étapes du processus d'études, de diagnostic et de conception du

projet.

Par ailleurs, les coûts de réalisation de la construction et de la mise en place d'équipements par le groupe Bolloré sont évalués à neuf cent (900) millions de FCFA.

La durée de réalisation du projet est estimée à six (6) mois. C'est le lieu de saluer cet important projet social porté financièrement par un acteur clé du secteur privé et espérer qu'il soit source d'inspiration pour les autres opérateurs économiques.

Il importe aussi que les ministères concernés continuent à œuvrer en parfaite synergie pour mener à bien ce projet pour le bien-être de nos concitoyens.

La Rédaction

## Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité  
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC  
 Siège: Adidoadin, PAvée prolongé,  
 2ème carré après Pharmacie  
 Le Galien

Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao  
 Cel:91 36 37 55  
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs :

Tchagnao  
 El Hadj Arimiyao  
 Agbékponou Junior  
 Ramzad  
 Maroine Tchagnao  
 Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.000 exemplaires

**POUR VOS ANNONCES,  
 PUBLICITÉS ET  
 PUBLI-REPORTAGES  
 APPELEZ LE 91 36 37 55**



Pour une éligibilité prochaine du Togo au programme compact :

## La cellule MCA invite les médias à jouer leur partition

Au regard de la place de choix qu'occupent les médias dans le processus d'éligibilité du Togo au programme Millenium Challenge Account (MCA) des Etats-Unis, le gouvernement a organisé le 02 février 2016 à SAZOF un atelier d'information/formation à leur endroit. L'objectif est de renforcer leurs connaissances sur les indicateurs et les critères qui ont permis au Togo d'être éligible.

Ces dernières années, de vastes chantiers de réformes ont été entrepris par l'Etat togolais dans le souci de promouvoir le développement économique et social. Un engagement qui lui a permis d'être sélectionné le 16 décembre 2015 par le conseil

d'Administration du Millenium Challenge Corporation (MCC) pour bénéficier du Programme Seuil (Threshold).

Pour favoriser l'éligibilité du Togo au MCA, d'importantes initiatives ont été prises par le gouvernement togolais, au rang desquelles, la mise en place, par décret d'un cadre institutionnel et des comités sectoriels chargés du suivi des indicateurs, l'élaboration d'un plan d'action récapitulatif des réformes en lien avec les indicateurs, l'organisation d'ateliers d'informations/formations à l'endroit des différents acteurs notamment la société civile, le secteur privé, l'Assemblée nationale et les médias.

Ces derniers ont été outillés



Photo de famille des participants à la formation

par la cellule MCA-Togo sur les indicateurs et critères d'éligibilité afin de mieux jouer leur rôle dans le processus.

En rappel, 10 des 20 critères exigés par le Millenium

Challenge Corporation (MCC) pour l'éligibilité ont été remplis par le Togo. Pour cette année 2016, le pays bénéficiera du programme seuil (Threshold) qui lui permettra d'obtenir d'impor-

tant aides financières.

Toutefois, le gouvernement entend maintenir le cap pour une éligibilité rapide au programme compact. Un programme qui sera le fruit des efforts collectifs et qui sera également le résultat d'un partenariat fort et stratégique avec les partenaires clés que sont l'Ambassade des Etats-Unis au Togo et le PNUD.

Pour que ce programme puisse mobiliser davantage de ressources pour concrétiser la vision du bien-être des populations, la cellule MCA-Togo invite toutes les structures de l'Etat, de la société civile, du secteur privé et surtout des médias à apporter leur contribution.

Elom

CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 03 FEVRIER :

## Deux projets de loi adoptés

Le conseil des ministres s'est tenu, mercredi 03 février 2016, au Palais de la Présidence de la République, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Au cours de ses travaux, le conseil a adopté deux (02) projets de loi et a écouté trois (03) communications.

Le premier projet de loi adopté par le conseil porte nouveau code de l'aviation civile en République togolaise. Il actualise l'ancien code qui date de 2007 et prend en compte les nouvelles exigences de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI).

Ce nouveau code reprecise les prérogatives du directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) ainsi que les ressources affectées à l'Agence.

Il fixe également les conditions relatives au survol du territoire national par les aéronefs sans pilote ainsi que les mesures relatives à la facilitation du transport aérien et les exigences relatives à la médecine aéronautique.

Ce projet de loi vise, à terme, à assurer une meilleure organisation du secteur de l'aviation civile et à harmoniser la législation nationale avec les conventions et les accords que notre pays a signés.

Le deuxième projet de loi adopté par le conseil porte code de justice militaire.

Ce projet de loi pallie les manquements identifiés dans l'ancienne législation datant de 1981. Il promeut ainsi une justice militaire ayant vocation à s'exercer dans



Le Président Faure Gnassingbé

le respect des droits humains, sans pour autant remettre en cause le pouvoir disciplinaire reconnu aux autorités hiérarchiques par les lois et règlements en vigueur au sein des forces de défense et de sécurité.

Le présent projet de loi prévoit désormais certaines infractions graves inhérentes à la vie militaire et qui échappaient jusqu'à présent aux prescriptions des textes disciplinaires de l'armée ainsi qu'au code pénal.

Il consacre, par ailleurs, les juridictions militaires dont la mission essentielle est de connaître non seulement les infractions qui ne se conçoivent que dans la vie militaire mais aussi celles de droit commun.

Le nouveau texte permet d'offrir, sous la supervision de la cour suprême, des garanties d'une justice équitable à tous les justiciables.

La première communication suivie par le conseil est relative aux conclusions de la revue annuelle conjointe de mise en œuvre de la SCAPE en 2014.

Cette communication met un accent particulier sur les recommandations issues de ladite session. Celles-ci visent à soutenir les avancées constatées ces dernières années dans le développement de notre pays.

Ces recommandations soulignent, entre autres, la nécessité de mettre l'accent sur la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de la SCAPE, de rendre opérationnel et de renforcer l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques, et d'assurer une meilleure prise en compte des orientations des revues de la SCAPE dans les processus budgétaires.

La revue annuelle conjointe de mise en œuvre de la SCAPE en 2014 recommande également la mise en place des structures de planification et de suivi-évaluation dans les ministères et l'amélioration du fonctionnement des organes du dispositif institutionnel de pilotage des politiques de développement.

La deuxième communication

est relative à l'installation d'une Bluezone dans le quartier de Hanoukopé.

Basée sur les succès de la Bluezone de Cacaveli, et financée par le groupe Bolloré, cette Bluezone entend (i) faciliter aux jeunes et aux populations de Lomé en général et du quartier de Hanoukopé en particulier, l'accès à un cadre de vie, d'échanges et de production fonctionnelle, (ii) appuyer la politique d'insertion professionnelle des jeunes, (iii) former les jeunes aux techniques agricoles et (iv) doter la ville des infrastructures socio-collectives afin d'accompagner les talents et les activités initiées par les jeunes.

Toutes les études nécessaires à la réalisation du projet sont achevées et la durée des travaux est estimée à 6 mois.

Les Bluezones sont des sites autonomes en énergie et en eau potable dont l'objectif ultime est de promouvoir le développement économique et social.

Toujours au titre des communications, le conseil a suivi un compte-rendu relatif à la tournée du ministre des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle dans les six régions éducatives du pays.

Cette tournée a permis de rencontrer à chaque étape le personnel d'encadrement régional ainsi que les membres de la communauté éducative pour leur réitérer la reconnaissance du Président de la République et du gouvernement pour avoir assuré une rentrée sereine pour le compte de l'année scolaire 2015-2016.

La tournée a également permis

d'aborder dans un climat de confiance et d'écoute mutuelle les grands défis auxquels notre système éducatif est confronté en particulier dans les zones rurales et d'exhorter l'ensemble des parties prenantes à apporter leurs contributions au succès des réformes engagées. Les échanges ont permis de réitérer la détermination du gouvernement à œuvrer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et la nécessité d'un effort collectif pour redorer le blason du métier d'enseignant dans l'intérêt du système éducatif national dans son ensemble.

Au titre des divers, le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a rendu compte au conseil de plusieurs cas de meurtres commis dans les préfectures de Wawa, d'Akébou, de l'Est-Mono, de Sotouboua et de l'Oti dans le cadre de litiges opposant des peulhs aux paysans et dans le cas des questions de sorcellerie.

Le conseil déplore tous ces meurtres, présente ses condoléances aux familles éplorées et invite toutes les populations à la retenue. Nul ne doit se faire justice soi-même.

Des procédures judiciaires seront engagées contre les auteurs de ces meurtres, conformément aux textes en vigueur.

Enfin des décrets de nomination ont été adoptés au titre du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales.

Fait à Lomé, le 03 février 2016

Le Conseil des ministres



**Santé / ZIKA, le virus qui sème à nouveau la terreur en Afrique de l'ouest :**

# Plus de 7 000 cas avérés détectés au Cap Vert

*S'il ya encore une question qui préoccupe les autorités de par le monde après celle relative à l'insécurité, c'est bien celle du virus ZIKA. L'information est tombée tel un couperet depuis quelques semaines et constitue la matière première des médias internationaux. C'est tous les continents qui sont désormais menacés avec les cas avérés de transmission de la maladie. Transmis par le moustique tigre, le virus Zika qui sévit en Amérique Latine et d'autres pays inquiète le monde.*



Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

Selon des recherches, le virus se transmet par voie sexuelle ou par transfusion sanguine. Si au début l'on ignorait sa virilité, la maladie se montre plus menaçante lorsqu'elle fait des décès. La Colombie a annoncé vendredi trois décès chez les patients. Le virus Zika provoquerait une maladie neurologique pouvant conduire à la paralysie définitive. Des mesures de prévention s'imposent.

### Quelle lutte mène l'Afrique ?

Pour l'instant, on ne sent pas les autorités africaines prendre des dispositions sécuritaires pour préserver le continent de ce fléau. La sensibilisation se limite aux communiqués de presse appelant les populations à éviter les piqûres de moustique. Il est bien vrai que

c'est le moustique qui en est l'agent vecteur ; et ce genre de moustique (moustique tigre) ne se reprend qu'au sud du continent Américain.

Cependant l'Afrique ne peut être épargnée à cause des voies de contamination précitées. On dénonce d'ailleurs plus de 7000 cas au Cap Vert. C'est donc dire que le mal est déjà présente et les dispositions doivent être prises le plus tôt possible.

### Les grandes mesures de prévention de la propagation de Zika

Hier le ministre français de la santé emboitant le pas au Canada et à la Grande-Bretagne annonçait que les voyageurs français revenant d'une zone touchée

par le virus devront attendre 28 jours après leur retour en France métropolitaine pour donner leur sang.

Mercredi dernier, les autorités Canadiennes avaient annoncé une suspension des dons du sang pendant 21 jours pour les voyageurs revenant des zones à risque. La Grande-Bretagne a, elle aussi, pris une décision en ce sens pour une période de 28 jours.

Pour l'instant, trois voies de transmission ou de contamination sont avérées : la piqûre de moustique (cause principale), la transfusion d'un sang contaminé et la voie sexuelle.

### Les pays les plus touchés par la contagion Zika

La Colombie est le deuxième

pays, après le Brésil, le premier touché au monde par l'épidémie du virus Zika, transmis par le moustique tigre, et également soupçonné d'entraîner une grave malformation congénitale, microcéphalie (réduction du périmètre crânien, néfaste au développement intellectuel). Le risque de mortalité chez les patients contaminés par le virus Zika, se caractérise par des symptômes grippaux bénins et du syndrome de Guillain-Barré. Selon le dernier bilan de l'INS publié le 30 janvier dernier, 20 297 cas confirmés de Zika ont été recensés sur le territoire Colombien dont 2 116 femmes enceintes.

Au Brésil, des responsables ont précisé que dans le cadre de ce plan de l'état d'urgence, l'accent allait être mis sur la lutte contre les moustiques, principaux vecteurs du virus. D'autres mesures vont également entrer en vigueur, comme le gel des prix de certains produits dont les préservatifs, une mesure prise après un cas confirmé de transmission par voie sexuelle aux Etats-Unis. Zika doit être traité en ce sens comme toute autre maladie sexuellement transmissible. Ainsi le secrétaire à la santé de l'île des Caraïbes, Ana Rius avait déjà conseillé aux femmes en janvier d'éviter de tomber enceinte. Il a également annoncé qu'une

période de quarantaine avait été établie pour les dons de sang.

A ce titre, l'ONU a demandé vendredi au pays touchés par le virus Zika soupçonné de provoquer des malformations congénitales, d'autoriser l'accès de femmes à la contraception et à l'avortement.

### Eviter des baisers et des rapports sexuels non protégés

Le plus gros laboratoire de recherche au Brésil, pays particulièrement touché par le Zika, a affirmé que le virus chez les personnes infectées pouvait être trouvé dans la salive et le sperme, tout en soulignant qu'il n'y a pas encore de preuve qu'il puisse se transmettre par ces fluides. Parallèlement, devant l'explosion de cas de cette malformation en Amérique du Sud, l'OMS a décrété une "urgence de santé publique de portée internationale".

Il faut le dire, la menace de Zika devient de plus en plus inquiétante. A l'heure actuelle les regards sont ou presque tournés vers la menace terroriste. Notre souhait est que les autorités africaines, plus particulièrement celles du Togo prennent la menace du Zika au même titre que l'Ebola pour le bien-être du pays.

Pierre POULI

## 11ème anniversaire du rappel à Dieu du Président GNASSINGBE Eyadema :

# La commémoration a eu lieu à Kara comme à Paris

*Le 05 Février 2005, le général Eyadema a quitté ce monde plongeant le peuple togolais dans une profonde tristesse. La disparition de ce grand homme a été ressentie dans tout le continent africain et dans le monde entier.*



Feu Général Gnassingbé Eyadéma

Le 11e anniversaire du décès de ce panafricaniste et patriote, a été célébré au Togo comme en France. Au Togo, les fils et filles du pays au premier rang desquels se trouve le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, se sont donnés rendez-vous au palais des congrès de Kara où une messe a été dite en son honneur. Une marrée humaine a pris d'assaut ces lieux pour rendre hommage au grand " Baobab " comme les Togolais aimaient l'appeler affectueusement.

A Paris, une messe de requiem pour marquer ce 11ème anniversaire a eu lieu à l'Eglise la Madeleine, le Samedi 6 Février 2016.

Une foule immense de la Diaspora togolaise en France, composée de sympathisants et

autres, est venu prier pour le repos de son âme.

A l'issue de la messe, des échanges fraternels se sont poursuivies dans une ambiance paisible dans la Salle Saint Étienne.

Lors des cérémonies, l'Ambassadeur du Togo en France, Son Excellence Monsieur Calixte MADJOLBA,

l'Ambassadeur du Togo à l'UNESCO, Son Excellence Monsieur Sambiani LARE et l'honorable député à l'Assemblée Nationale Mme Mémounétou BOURAIMA, étaient présents. Durant son règne, le général Eyadema a été un grand artisan de la paix au Togo et en Afrique. Paix à son âme.

La Rédaction

## Convention sur les privilèges et immunités du Fonds Mondial :

# 40 milliards de FCFA pour lutter contre le VIH, la tuberculose et le paludisme au Togo

*Dans le cadre de l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable, l'Etat togolais, par le biais du ministère des affaires étrangères de la coopération et de l'intégration africaine a signé avec le Fonds Mondial une convention sur les privilèges et immunités ce mercredi 27 janvier à Lomé et bénéficie d'un montant de quarante milliards de francs CFA, destinés pour la de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.*

L'objectif de cette signature est d'amener le fonds mondial à profiter des privilèges et immunités dans l'exécution de différents programmes de lutte contre les maladies, notamment le VIH SIDA, la tuberculose et le paludisme qui font des ravages au sein de la société.

Au cours de cette cérémonie de signature, le Secrétaire Général du ministère des affaires étrangères de la coopération et de l'intégration africaine, Mme Tay Apétché, représentant son ministre de tutelle est revenue sur la bonne santé des liens institutionnels et opérationnels entre le Togo et le Fonds Mondial, sans pour autant ignorer les défis à relever, particulièrement la santé maternelle, la réduction de la mortalité néonatale et infantile, l'éradication de la pauvreté et le renforcement des capacités des structures sanitaires.

Il s'agira donc pour l'Etat togolais de jouer désormais et sur une période de deux ans des actions du Fonds mondial sur le terrain, afin de lutter efficacement contre les maladies

concernées, ceci dans le but d'atteindre les Objectifs du Développement Durable.

Pour Mme Goulen Newton, directrice du département juridique du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, cette signature est une étape très importante de la coopération entre le Togo et l'institution qu'elle représente, c'est un engagement très fort de l'Etat togolais afin de renforcer et de faciliter les actions du Fonds mondial au profit des populations.

Rappelons que le Togo est le premier pays de l'Afrique francophone de l'ouest et du centre et le dixième Etat au monde à signer la convention de privilège et d'immunité du Fonds Mondial

Source : EN

## Lutte contre le terrorisme :

## Koffigoh s'insurge contre le recrutement de combattants islamistes en Afrique

La lutte contre le terrorisme est devenue une préoccupation majeure pour les chefs d'Etat africains et par ricochet toutes les puissances du monde. Depuis l'attaque terroriste survenue à Ouagadougou, capitale du Burkina-Faso le 15 janvier dernier, tous les chefs d'Etat de la sous-région à l'instar de notre pays le Togo, se sont impliqués davantage dans cette lutte.

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors de son discours à la nation a proposé la mise en place d'une nouvelle donne sécuritaire pour relever impérativement et collectivement ce défi. Quelques semaines après cet événement malheureux, l'ancien premier ministre de la transition au Togo, Me. Joseph Kokou Koffigoh, s'est prononcé sur la problématique du terrorisme en Afrique et dans le monde.

C'était au cours d'un entretien avec notre confrère en ligne "agence Chine Nouvelle". Me Koffigoh pense à une approche de renforcement de la coopéra-



Me Kokou Joseph Koffigoh

tion entre les nations. "La lutte anti-terroriste présente de nombreuses failles et les Etats victimes ou menacés par la terreur doivent renforcer leur coopération" a-t-il expliqué à cette agence. Me Koffigoh est très tranché sur la question et estime que, les terroristes ont des stratégies destinées à faire inquiéter les puissances du monde dont les citoyens ne seront pas en paix partout où ils se trouveront dans le monde.

"Ils veulent affaiblir le plus possible les Etats qu'ils prennent pour cibles, tout en envoyant un

signal aux grandes puissances impliquées dans la lutte antiterroriste, à savoir que leurs ressortissants ne sont à l'abri nulle part", a-t-il déclaré.

Si les terroristes envoient des signaux forts aux puissances étrangères comme les USA, la France, l'Angleterre, l'Allemagne et autres, l'ancien premier ministre togolais pense tout de même que, la menace se rapproche avec les récentes attaques au Mali et au Burkina-Faso. Il préconise à cet effet que les forces de sécurité et de renseignement se

dotent des moyens pour lutter efficacement contre le terrorisme. En revanche, Me Joseph Kokou Koffigoh s'insurge contre le recrutement des combattants islamistes en Afrique. Le terrorisme quoi qu'on puisse dire demeure une menace pour tous les Etats du monde.

Les mouvements Jihadistes se multiplient avec la même idéologie de commettre des actes ignobles et semer la psychose au sein des populations. L'attaque terroriste au Burkina-Faso doit, en tout

état de cause, réveiller les chefs d'Etat et de gouvernement de la sous-région qui devraient mettre en synergie leurs efforts avec un nouveau dispositif sécuritaire.

Aucun pays du monde n'est épargné moins encore la sous-région ouest-Africaine qui vient d'être frappée en ce début d'année. Chacun en ce qui le concerne doit jouer sa partition pour relever impérativement ce défi majeur.

Nouvelle Opinion



## COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE D'UN NOUVEAU CAHIER DE CHARGES  
TOGOCEL ENGAGE POUR UNE AMELIORATION DE LA  
QUALITE DE SES RESEAUX 2G/3G

Kara, le 25 janvier 2016 - Dans le cadre de l'amélioration continue de ses réseaux 2G/3G, TOGO CELLULAIRE vient de signer ce 25 janvier un cahier de charges avec l'Autorité de Réglementation des Postes et des Télécommunications en présence de son Ministère de tutelle, le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique.

Ce cahier des charges a pour but de garantir une bonne couverture des populations sur le territoire national ainsi qu'une qualité de service irréprochable sur le réseau mobile (qualité auditive et qualité de la navigation internet).

Déjà au second semestre de l'année 2015, Togo Cellulaire a réalisé des investissements importants sur son réseau qui ont permis des améliorations très significatives en termes de couverture des populations (+14% pour la 2G et +174% pour la 3G à horizon de juin 2016 par rapport à juin 2015) et de qualité de service qui sont d'ores et déjà visibles et appréciées par les clients. Ces investissements seront poursuivis et amplifiés en cohérence avec les exigences du cahier des charges portant notamment sur l'amélioration de la

qualité des réseaux 2G/3G.

TOGO CELLULAIRE peut dès à présent annoncer que son plan d'investissements lui permettra d'être au rendez pour l'ensemble de ses obligations. C'est pourquoi, par cette signature, TOGO CELLULAIRE réitère son engagement à offrir un service de qualité à sa clientèle afin de maintenir son leadership sur le marché de la téléphonie mobile au bénéfice du TOGO et des Togolais.

Pour obtenir plus d'informations : [togocel@togocel.tg](mailto:togocel@togocel.tg)

Page Facebook : [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

Site web : [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

Contact presse : Mlle OURO SAMA Djawadatou : +22892277170

TOGO CELLULAIRE est une société d'Etat à caractère commercial de droit privé créée le 18 février 1998 pour répondre au souci permanent du gouvernement Togolais de diversifier et de développer le secteur des télécommunications. Filiale de TOGO TELECOM, elle a démarré ses activités commerciales le 1er Juillet 1998. TOGO CELLULAIRE s'est depuis lors positionnée en leader dans le secteur des télécommunications au Togo.

Elle s'évertue depuis 18 ans à prouver et à légitimer ce leadership. Son actuel Directeur Général est M. AffohATCHA-DEDJI.





### JEU « DATA SAINT VALENTIN »

- ✓ Il est destiné aux abonnés utilisant les services Internet de TOGOCEL (jeunes branchés, commerçants, professionnels, etc.), désireux de renforcer les liens d'amitié à l'occasion de la Saint Valentin.
- ✓ Il est basé sur l'achat des forfaits data.

### COMMENT Y PARTICIPER ?

Pour participer, tout abonné voulant s'inscrire doit envoyer par SMS au numéro court 993, son numéro de téléphone ou le numéro de téléphone sur lequel il utilise la connexion internet de TOGO CELLULAIRE. Une notification SMS est envoyée par TOGO CELLULAIRE au client pour lui confirmer sa participation au jeu.

Après la réception de la notification de la confirmation de votre participation au jeu, il vous suffira de multiplier tous les jours vos achats de forfaits internet de façon à mieux vous positionner.

1. Entrez dans le menu « message texte » ou SMS de votre téléphone mobile ;
2. Tapez votre numéro de téléphone :  
Ex : Si votre numéro de téléphone est le 90 04 91 25, il faudra écrire dans votre SMS 90 04 91 25.
3. Envoyez le SMS ainsi composé au numéro court 993 ;
4. Vous recevrez un message vous confirmant votre participation au jeu.

### COMMENT GAGNER ?

Les gagnants seront sélectionnés parmi ceux qui auront consommé le plus de forfaits internet.

### LES LOTS À GAGNER

Billet d'avion Lomé-Abidjan-Lomé, des mois de connexion gratuite et divers lots.

### GRANDE NUIT DE L'AMOUR & DE L'AMITIÉ

- Date : Dimanche 14 février 2016
- Lieu : Site de Togocel à côté de la Direction Générale de TOGO TELECOM à GTA
- Heure : A partir de 16h00



ENVOYEZ VOTRE  
NUMÉRO AU  
**993**

COÛT DU SMS  
~~100~~FCFA  
**50**FCFA

ET GAGNEZ  
**UN BILLET D'AVION**  
LOMÉ-ABIDJAN-LOMÉ  
ET DIVERS LOTS



LE LEADER